



République du Sénégal
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Stratégie de Croissance accélérée

FAIRE DES ACTIVITES TIC ET TELESERVICES LE MOTEUR DE L'ECONOMIE SENEGALAISE

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE 2007-2010



**CENTRE D'ETUDES
DE POLITIQUES POUR
LE DEVELOPPEMENT**

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES**
Avenue Carde x rue Calmette
Dakar

Tél. : +221 823 34 27
+221 842 64 22
Fax : +221 821 83 12
Email : cepod@cepodsn.org

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
I. TOILE DE FOND DES TIC ET TELESERVICES AU SENEGAL	2
3.1 LA CONFIGURATION DES TIC ET TELESERVICES	2
3.2 LES VOIES DE LA CROISSANCE	2
3.3 LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT	3
1.3.1 <i>Les infrastructures de soutien de la grappe.....</i>	<i>3</i>
a) Leadership et champions	3
b) Infrastructures physiques	3
c) Réseaux d'information.....	4
d) Innovation.....	4
e) Ressources humaines de qualité.....	4
f) Entrepreneurship.....	4
g) Services aux entreprises.....	4
h) Financement	4
1.3.2 <i>L'environnement de soutien.....</i>	<i>5</i>
II. VISION, OBJECTIF ET STRATEGIE	5
3.1 VISION 5	
3.2 OBJECTIF	6
3.3 STRATEGIE.....	6
III. PLAN D'ACTION PRIORITAIRE 2007-2010.....	7
3.1 AXE 1 : MOBILISATION ET FEDERATION DES RESSOURCES DE LA GRAPPE.....	7
3.2 AXE 2 : ATTRACTION ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE	8
3.3 AXE 3 : APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DES TIC ET TELESERVICES	9
3.4 AXE 4 : TIRER PROFIT DES E-INVESTISSEMENTS DANS LES ADMINISTRATIONS CENTRALE LOCALLES .	10
3.5 MAQUETTE FINANCIERE PAR AXE, MESURE ET ACTION DU PLAN D'ACTION PRIORITAIRE 2007-2010..	11
CONCLUSION.....	11

INTRODUCTION

Les technologies de l'information et de communication (TIC), et les téléservices sont importants pour le Sénégal, au moins, pour deux raisons : d'abord, le secteur est l'un des plus dynamique du pays ; et en second lieu, les TIC soutiennent presque tous les secteurs de l'économie. Par conséquent, la création d'une grappe de croissance dynamique et réussie sur les TIC et téléservices, basée sur une stratégie innovatrice, adaptée aux caractéristiques propres au Sénégal, devra lui permettre d'optimiser son positionnement et les retombées économiques et sociales qui y sont associées.

I. TOILE DE FOND DES TIC ET TELESERVICES AU SENEGAL

3.1 La configuration des TIC et Téléservices

Le secteur des TIC regroupe les industries et les services de trois filières :

- **la filière informatique** (machines de bureau, ordinateurs personnels, grands ordinateurs, serveurs, matériels de réseaux, périphériques, cartes, réalisation de logiciels, traitement de données, conseil en systèmes informatiques) ;
- **la filière des télécommunications** (services téléphoniques, équipements professionnels de transmission, commutateurs, relais, terminaux destinés aux usagers), à laquelle on ajoute la connectique (câbles et fibres optiques) ;
- **la filière électronique** (composants électroniques, semi-conducteurs, circuits imprimés, les équipements de l'électronique grand public, télévision, magnétoscopes, radio, lecteurs de disques), à laquelle sont associés les instruments de mesure (activités de haute technologie civile et militaire, instruments de navigation, compteurs, productive).

Quant aux téléservices, ils sont constitués de services professionnels fournis à distance dans lesquels les TIC, notamment la téléphonie fixe, la téléphonie mobile ou encore Internet, constituent le premier facteur de production.

Prise comme telle, la grappe sénégalaise des TIC et téléservices intègre non seulement les entreprises de services informatiques et de télécommunication qui en constituent les pôles dominants, mais aussi celles qui produisent des ordinateurs, fournissent du matériel informatique, de l'équipement pour les télécommunication ou des composants électroniques, ainsi que celles qui se consacrent à la production d'outils de développement et des applicatifs.

3.2 Les voies de la croissance

Le Sénégal a développé depuis plus de cinq ans, un secteur des téléservices fort basé sur le développement des centres d'appels. Tout en maintenant les efforts fournis dans ce domaine afin de pérenniser, voire renforcer les acquis, il convient de mettre l'accent sur la production de contenus numériques à vocation culturelle, éducationnelle et ludique. Les produits et services liés aux nouveaux médias comme l'audio et la vidéo numérique, les multimédias interactifs... soient l'objet d'une demande forte. Les logiciels et applicatifs étant une composante importante de ces produits, il serait opportun d'explorer ces nouveaux marchés particulièrement dans le divertissement (musique, théâtre, jeux vidéo, cinéma).

Le conseil dans le domaine des TIC (IT consulting) est un également un secteur porteur compte tenu de l'expérience accumulée par le Sénégal et de la qualité de son expertise.

Au-delà des activités de la grappe TIC et téléservices, l'encouragement à l'externalisation des services par les entreprises, l'administration et les collectivités locales, la mise aux normes internationales des entreprises, la modernisation de l'administration et des collectivités locales, devraient générer un volume d'activités important pour les entreprises de la grappe TIC et téléservices et générer la création de nombreux emplois spécialisés reposant sur l'utilisation intensive des TIC dans les différents secteurs de l'économie.

Le Sénégal dispose du potentiel nécessaire à la création de la masse critique exigée par la grappe TIC et téléservices pour se développer en termes de ressources humaines, d'infrastructures de connaissance et de recherche, de financements, et de soutien à l'environnement des affaires. En effet, en l'absence de toute stratégie concertée, le Sénégal a réussi à se situer parmi les pays d'Afrique au sud du Sahara les mieux dotés en TIC et téléservices. Il est à prévoir que, animé d'une vision mobilisatrice, il saura croître beaucoup plus rapidement et parachever ainsi son émergence économique et sociale car

la performance du pays dans les TIC et téléservices dépendra de la qualité de chacun de ces éléments et de l'intégration de ceux-ci dans une vision partagée par tous les concernés.

3.3 Les facteurs de développement

1.3.1 Les infrastructures de soutien de la grappe

a) Leadership et champions

Au plan politique, le président de la République, depuis le début de son septennat, s'investit énormément pour la promotion des TIC. Ses propositions en la matière, notamment dans la réduction de la « fracture numérique », lui ont valu d'être nommé par l'UIT récemment en mai 2006.

En tant que grappe ou pré-grappe, les TIC et téléservices souffrent cruellement de l'absence d'un leadership et de champions. En terme de leadership, le Sénégal ne dispose pas d'une institution ou d'un organisme ayant pour seule vocation le développement de la grappe « TIC et Téléservices ».

b) Infrastructures physiques

Le Sénégal dispose d'une infrastructure moderne et de qualité en matière de télécommunication avec son réseau numérisé et son câblage en fibre optique qui couvre tout le pays et a été prolongé au Mali, en Gambie et en Mauritanie. Dans le domaine spécifique des services nouveaux, notre pays dispose d'un réseau de transmission par paquets, d'un support de messagerie X.400 performant, d'un réseau de téléphonie cellulaire analogique du Réseau Numérique à Intégration de Service (RNIS) pour les liaisons spécialisées à haut débit, et du réseau Internet et de l'Internet à haut débit qui viennent ainsi renforcer la connectivité du Sénégal et compléter la mise en place d'une infrastructure nationale devant permettre aux sénégalais d'avoir directement accès aux grands réseaux mondiaux de télécommunications. L'adéquation de cette infrastructure pour soutenir le développement de la grappe « TIC et téléservices » n'est cependant qu'apparente et révèle insuffisante pour que la grappe puisse tenir lieu d'une plate-forme régionale dans les domaines d'applications sectorielles des TIC et des téléservices, même si la grappe est concentrée en zone urbaine, notamment à Dakar. En outre, la couverture des zones rurales reste encore faible : seul un peu plus de 860 localités rurales sont desservies et les réseaux GSM ne couvrent que les principales localités (un peu plus de 500) et axes routiers.

Si pour la téléphonie mobile, l'introduction d'un deuxième opérateur a permis d'introduire de la concurrence, de baisser les coûts et d'augmenter le nombre d'abonnés (1 423 903 en juin 2005) pour ce service, le monopole sur le fixe, les données et les services de connexion Internet ainsi que les coûts y affaissant relativement élevés freinent le développement des infrastructures. Toutefois, la libéralisation du secteur des télécommunications devenue effective depuis juillet 2004 offre des opportunités au développement de la grappe.

Les infrastructures de transport sont médiocres et sont en plus insuffisantes. Du Sénégal, il est encore impossible de joindre un pays frontalier par la route sans ruptures de charge. Les réseaux routier et ferroviaire posent d'énormes problèmes et les services de transports locaux restent très peu développés et se trouvent incapables de répondre aux besoins du pays, notamment ceux de la ville de Dakar et de sa banlieue. Le pays est cependant bien desservi par ses aéroports et port internationaux qui facilitent aussi l'accès à l'extérieur, notamment l'Europe et l'Amérique du Nord.

La mise en place de la plate-forme du millénaire de Diamniadio dans le cadre du MCA, la mise en œuvre du PAMU, la construction de l'autoroute à péages Dakar-Diamniadio offrent toutefois des opportunités qui vont contribuer au décongestionnement de la capitale et la fluidité du trafic dans Dakar et ses environs.

Les infrastructures électriques sont insuffisantes et de très mauvaise qualité. Le secteur est surtout caractérisé par le vieillissement de ses installations et une production largement au-dessous de la demande.

Le Sénégal, en général, et Dakar, plus particulièrement, semblent bien pourvus en espaces de réunions, de rencontres et de conventions. Le Palais des congrès de l'hôtel Méridien Président, la Salle des congrès du CICES, les salles et salons de réunions des grands hôtels de la place sont les principales installations. A ces infrastructures vont bientôt s'ajouter celles qui sont en constructions dans la perspective du prochain Sommet de l'OCI prévu à Dakar en 2009.

c) Réseaux d'information

Le Sénégal compte un nombre assez important d'associations de professionnels dans les secteurs des TIC et des téléseices. Dakar abrite ainsi souvent des rencontres (Rencontre West Africa 2005 avec OPTIC, Réunion technique UNICODE/IDN in Africa avec SITSA, Salon des NTIC...) propices à la prise de contact et au transfert de connaissance sur l'initiative de ces associations. Bien que cela témoigne de la vitalité des professionnels du TIC, ce foisonnement d'associations est sources de rivalités et de dispersion en termes de vision, de mobilisation de ressources et de soutien au détriment de l'intérêt général du secteur.

d) Innovation

Le soutien à l'innovation dans les TIC est presque inexistant au Sénégal. L'UCAD, à travers le département informatique de l'Ecole supérieur polytechnique et le Bloc informatique de la Faculté des Sciences et Techniques ne compte, tout au plus, que deux centres de recherche. Dans le secteur privé, la recherche et le développement sont principalement le fait de quelques rares entreprises évoluant dans le génie logiciel et le développement des applicatifs.

Toutefois, le Sénégal vient d'être choisi par le PNUD pour abriter le parc technique et scientifique africain pour l'utilisation des technologies nouvelles et naissantes en faveur du développement durable. Ce parc qui sera composé, entre autres, d'une plate-forme sur les TIC offrira des opportunités en la matière en termes de recherche et développement.

e) Ressources humaines de qualité

Le Sénégal, avec ces universités réputées (UCAD, UGBSL, Suffolk University, Université virtuelle africaine), ses écoles supérieures dont l'Ecole supérieure multinationale de Télécommunication (ESMT), ses instituts de formations privés, ses entreprises disposant de pôle de formation avec des programmes de perfectionnement et de formation, possède une infrastructure diversifiée et de qualité qui garantit une main-d'œuvre qualifiée au secteur des TIC. Le système universitaire public produit à lui seul 150 ingénieurs et 400 techniciens en moyenne par an.

Toutefois, ces institutions de formations ne répondent pas à la demande de formation des besoins en main-d'œuvre de certaines entreprises comme les centres d'appel et certaines spécialités telles que le droit des TIC, la régulation, l'économie de l'information... ne sont pas enseignées. Les filières professionnelles courtes demeurent insuffisantes et le nombre de DEA et de doctorats reste encore très modeste. Au lieu de poursuivre des études doctorales longues et difficiles avec, au bout du compte, des rémunérations bien moindre que dans les entreprises, les meilleurs étudiants préfèrent les grandes entreprises et organismes internationaux. Tandis que les bons enseignants chercheurs se lassent au bout d'un certain nombre d'années de service et quittent l'Université pour de meilleures conditions de vie.

f) Entrepreneurship

L'esprit d'entreprise est aujourd'hui très marqué chez les professionnels du secteur. Toutefois, les jeunes entrepreneurs bénéficient de très peu de soutien de la part de l'Etat aussi bien à la création de leur entreprise qu'après mise en place de celle-ci sans parler de la quasi-inexistence d'incubateurs d'entreprises en matière de TIC.

g) Services aux entreprises

Le Sénégal dispose de réseaux de services juridiques, financiers et comptables formalisés en ordres professionnels qui fournissent du soutien aux entreprises de la place. Le pays dispose aussi de services en mercanique et publicité. Toutefois, très peu d'entre eux sont réellement spécialisés dans les secteurs de haute technologie comme les TIC.

h) Financement

Le Sénégal dispose d'un bon réseau de banques commerciales. Mais, la situation de financement est très défavorable au secteur des TIC et téléseices : les coûts du crédit sont très

difficile d'accès, élevés, et les banques font preuve d'une grande aversion aux risques liés à l'investissement en TIC. Cette situation reste aggravée par l'absence de société de capital-risque.

L'un des rares soutiens qui existent actuellement est celui offert par l'AfD à travers le Proparco aux petits investissements dans des entreprises naissantes du secteur des TIC.

1.3.2 L'environnement de soutien

Plusieurs politiques gouvernementales peuvent contribuer à fournir au secteur des TIC un environnement propice à la croissance. Au Sénégal, l'essentiel de ces politiques sont concentrées sur la restructuration du secteur des télécommunications avec la mise en place de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), un secteur dont l'ouverture à la concurrence reste à achever. Malgré plusieurs initiatives prises par le Gouvernement pour favoriser l'utilisation des TIC, peu d'interventions directes ont été notées. La volonté politique de faire des TIC un puissant vecteur d'accélération de la croissance économique et de la modernisation de l'Etat reste confrontée à la faiblesse de taille liée à l'absence d'une stratégie nationale de développement des TIC. Ce qui aggrave le manque d'intérêt pour le commerce électronique et l'indécision des investisseurs potentiels.

Sur le plan fiscal, légal et réglementaire, les quelques avantages enregistrés sont ternis par l'absence de nouveaux textes sur la signature électronique, la reconnaissance des contrats électroniques, l'utilisation des moyens de cryptage, la protection des consommateurs... Pour que les TIC puissent avoir donc un impact réel la croissance, l'environnement fiscal doit être considérablement amélioré pour stimuler l'investissement et la croissance dans le secteur. Quant au soutien à l'innovation, elle passe par la prise de mesures pour protéger les droits liés à la propriété intellectuelle et garantir le respect des ententes internationales.

Le soutien de l'Etat est donc nécessaire pour que le secteur des TIC tienne ses promesses. Les acteurs du secteur ont besoin d'être aidés tout au long du processus de commercialisation. Sur le marché de l'emploi, les politiques mises en place doivent viser à juguler la « fuite des cerveaux » et le manque de personnel qualifié. Quant aux marchés publics, ils doivent être rendus plus transparents pour servir de levier à l'atteinte des objectifs de développement du secteur des TIC.

II. VISION, OBJECTIF ET STRATEGIE

3.1 Vision

« A l'horizon 2015, les activités TIC et téléseices seront l'un des principaux moteurs de croissance de l'économie faisant du Sénégal un pays émergent de référence en Afrique ». Telle est la vision de la grappe « Technologies de l'information et de la communication, et téléseices » développée par le groupe de travail « TIC et téléseices ». Il s'agit d'une vision audacieuse qui reflète l'ardente ambition des différents acteurs concernés de faire du Sénégal la référence en matière de TIC et téléseices en Afrique.

Cette vision est entièrement en conformité avec celle du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2006-2010 qui ambitionne de faire du Sénégal un pays ayant réalisé sa transition numérique d'ici 2015. La vision proposée couvre donc à la fois le court terme et, compte tenu de la dynamique du secteur, des développements s'échelonnant sur près d'une décennie.

Il s'agit d'une vision mobilisatrice qui, sur la base d'une stratégie de dimension nationale, englobe tous les pôles du pays et constitue un cadre de collaboration et de partenariat constructifs et efficaces où les entreprises et les pouvoirs publics travailleraient ensemble pour favoriser le développement et le rayonnement international du pays. Tous les acteurs sont ainsi interpellés qu'ils s'agissent des entreprises des technologies de l'information et de la communication, et des téléseices, des établissements bancaires et financiers, des institutions de formation et de recherche, des administrations publiques ou du grand public.

Spécifiquement, le développement du secteur des TIC et téléseices va nécessiter, à l'échelle de tout le pays, des initiatives d'ordre légal et réglementaire mais aussi infrastructurelles structurantes devant permettre aux entreprises de répondre aux nouveaux enjeux à relever, de conforter leur position concurrentielle et d'accroître leur compétitivité, et de développer de nouvelles activités : mise en réseau des entreprises, innovation en matière de financement des entreprises, mise en place de services et d'espaces spécialisés, et de parcs industriels, disponibilité de terrains pour l'implantation de petites, moyennes et grandes entreprises, etc. Les administrations publique et locales se devront aussi d'assigner à leurs projets d'informatisation un exemple dynamique à l'ensemble des acteurs économiques afin que ces derniers saisissent au plus vite les opportunités qu'offre cette nouvelle grappe de technologies de l'information et de la communication, et des téléseices.

Dans ce contexte, c'est l'ensemble des acteurs du pays qui se voit mobilisé par la création de la grappe de croissance « TIC et téléseices ».

3.2 Objectif

Pour accomplir cette vision, le Sénégal souhaite devenir un espace d'innovation favorable au développement des TIC et des téléseices selon un objectif clair auquel adhère l'ensemble des acteurs de la grappe « TIC et téléseices ».

L'objectif principal retenu est de **faire des activités TIC et téléseices le moteur de l'économie sénégalaise** grâce a leurs dynamisme et compétitivité, notamment par la formation de 10.000 spécialistes TIC et téléseices, et la création d'activités devant faire passer la contribution au PIB du secteur à 15 % et d'au moins 240 000 emplois d'ici 2015.

Cet objectif ambitieux exige une nette amélioration des facteurs de développement à mettre au profit des services et technologies porteurs pour le Sénégal dans le cadre d'une organisation interne efficace et des coopérations externes.

Ces estimations sont faites sur la base du périmètre actuel d'acteurs qui composent le secteur. Il est à prévoir qu'elles puissent donc évoluer significativement au fur et à mesure de l'élargissement du nombre d'acteurs impliqués dans la grappe.

Les services à haut potentiel tels que la cyberéducation, la cybermédecine, la cyberadministration, la télésurveillance, la télésaisie, la télétraduction, la formation au TIC, les services d'assistances aux PME/PMI ainsi que le génie logiciel figurent déjà en bonne place dans les activités de production au Sénégal. Un développement ciblé sur ces activités prioritaires vise à positionner le Sénégal parmi les chefs du Continent.

3.3 Stratégie

La stratégie de la grappe vise la mise en place des conditions favorables à une croissance de l'emploi dans les facteurs de développement et toutes des activités de production, de services, de logiciels et de contenus, optimisant les acquis actuels du Sénégal et les nouvelles possibilités associées à la dynamique du secteur.

Les interventions à privilégier s'articulent autour des priorités suivantes :

- le développement accéléré des acteurs actuels de la grappe ;
- la création de nouvelles entreprises ;
- l'augmentation de l'attractivité pour convaincre des sociétés de venir s'implanter au Sénégal.

Plus spécifiquement, il s'agit donc de mettre en oeuvre les moyens d'activation les plus appropriés du tissu socio-économique, tant au niveau des entreprises qu'à celui des facteurs de production.

Au niveau des entreprises, il s'agira de :

- Permettre la croissance des entreprises existantes, notamment par le transfert de technologie, la mise en réseau et le développement du capital risque ;
- Permettre le développement d'entreprises phares d'ici 2015 ;
- Permettre le développement de l'essaimage de nouvelles entreprises ;
- Permettre de développement des services des filières « aval » : éducation, santé, environnement, voyages, loisirs, grande distribution...

Au niveau des facteurs de production, il s'agira de :

- Développer l'enseignement et la formation des sciences et techniques de l'information et de la communication ;
- Accroître l'intensité de recherche ;
- Renforcer la propriété intellectuelle ;
- Initier la mise en place de services de financement innovants ;
- Améliorer l'environnement des affaires.

Dans la dynamique de la constitution de la grappe, les premiers efforts seront consacrés à des démarches de renforcement en termes d'apprentissage de la collaboration, d'accélération des efforts de maillage et de réseau, et de consolidation des synergies et des excellences. Dans un second temps, le déploiement de la grappe permet de favoriser et d'amplifier l'attractivité pour de nouvelles ressources scientifiques et technologiques, et de valoriser davantage l'image de l'excellence scientifique et technologique sur les téléseices, les produits et services liés aux nouveaux médias, l'édition logicielle et la formation qui constituent secteurs prioritaires.

Compte tenu de l'objectif principal retenu et sur la base de la démarche ci-dessus, la stratégie de la grappe s'articule autour des leviers d'actions pertinents pour la création d'activités et d'emplois durables suivants :

- Mettre en place une organisation en réseau efficace ;
- Augmenter l'attrait et le développement des ressources humaines dans les STIC ;
- Appuyer le développement des entreprises des TIC et téléseices ;
- Tirer profit des e-investissements dans l'Administration centrale, les collectivités locales, l'éducation, la santé, la gestion de l'environnement, le tourisme, la grande distribution... ;

III. PLAN D'ACTION PRIORITAIRE 2007-2010

3.1 <u>Axe 1 : Mobilisation et fédération des ressources de la grappe</u>	
<u>Objectifs</u>	<p>Le secteur des TIC et téléseices au Sénégal souffre de l'absence d'une entité permettant de défendre ses intérêts essentiels à une grappe bien structurée, de développer une vision commune, d'entreprendre une promotion internationale, d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan d'action intégré pour l'ensemble du secteur.</p> <p>Un tel organisme permettra la mise en oeuvre et le suivi du Plan d'action. Il faut donc doter la grappe d'une instance reconnue par tous les intervenants et qui aura les compétences pour définir les nouvelles orientations de la grappe et ajuster le Plan d'action en conséquence.</p>
<u>Défis à relever</u>	<p>L'ensemble des intervenants du secteur s'accorde sur l'urgence de regrouper sous un seul comité représentatif le leadership et les leviers requis pour exploiter les avantages du Sénégal et y relever les défis identifiés. Le Comité aura des responsabilités de veille sur le positionnement des TIC et Téléseices comme moteur d'un futur pôle de croissance au Sénégal.</p> <p>Le groupe de travail menant la présente étude représente donc la première initiative de développement d'une gouvernance de la grappe «TIC et Téléseices» devant mieux se restructurer pour réaliser l'objectif ci-dessus.</p>
<u>Actions ou recommandations</u>	<p>1.1 Mettre en place une organisation simple et efficace chargée de défendre les intérêts de la grappe et d'en faire la promotion internationale</p> <p>De manière à assurer une gouvernance autonome au groupe de grappe TIC et Téléseices, deux organes devraient être créés à savoir :</p> <p>Un Conseil d'orientation et de surveillance : qui (i) identifie et met en cohérence les objectifs économiques de la grappe et ceux de la politique de développement du gouvernement, (ii) définit le périmètre de la grappe en fonction des marchés et des évolutions technologiques, (iii) fixe les orientations stratégiques, (iv) arrête les modalités d'évaluation de la grappe, (v) élabore un rapport trimestriel, (vi) organise une réunion annuelle d'évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de développement du groupe de grappe TIC et téléseices réunissant l'ensemble des parties prenantes (gouvernement, secteur privé, partenaires au développement, société civile, structures</p>

	<p>d'enseignement et de recherche, médias, etc.) au cours de laquelle il est procédé à une réévaluation annuelle de la pertinence du plan d'action par l'ensemble des parties prenantes et réajustement des actions si nécessaires, (vii) rédige un rapport annuel sur l'état de développement de la société de l'information et les perspectives à l'échelle nationale, régionale et internationale, (viii) détermine les moyens de la grappe, (ix) notifie au directoire une lettre de cadrage pour arrêter la liste des projets par la grappe aux partenaires financiers, (x) établit un rapport de surveillance présenté à l'assemblée des acteurs de la grappe.</p> <p>Un Directoire : qui (i) anime la grappe, (ii) organise le recueil des projets, (iii) arrête la liste des projets retenus conformément à la lettre de cadrage du Conseil d'orientation et de surveillance, (iv) est le garant de l'application des orientations arrêtées par le Conseil d'orientation et de surveillance.</p> <p>Compte tenu la multiplicité des groupements d'acteurs (OPTIC, SITSA, UNETTS, etc.), sa présidence, d'une durée d'un an maximum, devrait être tournante.</p>
--	--

3.2 **Axe 2 : Attraction et développement des ressources humaines dans les sciences et techniques de l'information et de la technologie**

<p><u>Objectifs</u></p>	<p>La révolution numérique bas son plein actuellement avec son lot de bouleversement dans le fonctionnement de l'économie et de la société. Les besoins en potentiel d'innovation, de créativité et de compétences en matière de sciences et techniques de l'information et de la communication ne cessent de se faire sentir de plus en plus. Ces besoins sont d'autant plus importants que le Sénégal ambitionne au travers de ce plan d'action de mieux se positionner sur certains segments du marché des TIC et Téléseices. D'énormes efforts doivent donc être menés pour développer localement des ressources humaines de pointe, en retenir le maximum dans nos institutions et entreprises et concevoir des initiatives pour faire du Sénégal l'une des destinations les plus prisées par les meilleurs cerveaux du monde.</p>
<p><u>Défis à relever</u></p>	<p>Pour soutenir la croissance de la grappe « TIC et Téléseices », de nombreuses personnes spécialisées devraient être formées. Les universités, centres et écoles de formation devront donc adapter leurs programmes et leurs stratégies de recrutement pour répondre aussi bien sur le plan quantitatif que celui qualitatif à ces nouveaux besoins.</p> <p>Pour inciter les jeunes à s'engager dans les carrières scientifiques qui semblent les intéresser de moins en moins, de vastes programmes de sensibilisation devront être initiés et l'enseignement des sciences et techniques de l'information et de la communication introduit dès le primaire. Et, compte tenu de l'évolution rapide des technologies, la disponibilité de formations spécialisées qui constitue actuellement un des principaux éléments de compétitivité internationale, devra être assurée.</p> <p>Par ailleurs, la création d'entreprises viables en la matière requiert des compétences scientifique et managériale combinées.</p>
<p><u>Actions ou recommandations</u></p>	<p>2.1 Renforcer les moyens matériels, financiers et humains des structures de formation existantes, former des formateurs TIC, augmenter les effectifs formés et créer de nouvelles filières et structures de formation</p> <p>2.2 Former les agents publics à l'utilisation des TIC</p> <p>2.3 Auditer la législation et renforcer les droits des consommateurs</p>

3.3 Axe 3 : Appuyer le développement des entreprises des TIC et téléseices	
Objectifs	<p>Le développement des entreprises des TIC et téléseices repose sur un certain nombre de leviers importants pour la création d'activités et d'emplois dont le plus en vu est ici l'innovation résultant de l'utilisation de nouvelles connaissances. Toutefois, l'innovation dépend de plusieurs facteurs tant internes qu'externes à l'entreprise qui agissent directement sur les avantages comparatifs de cette dernière. Ainsi, pour que l'objectif de développement de l'emploi soit réalisé, il importe de consolider l'avance et l'excellence des entreprises sénégalaise par la proposition de moyens leur permettant de répondre aux nouveaux enjeux à relever, de conforter leur position concurrentielle et d'accroître leur compétitivité, et de développer de nouvelles activités.</p> <p>Dans ce cadre, il importe de disposer d'un environnement propice au développement des entreprises pour répondre aux défis de la grappe.</p>
Défis à relever	<p>Pour leur développement, les entreprises des TIC et téléseices ont besoin, non seulement, de disposer de facteurs internes innovants, mais aussi d'environnements immédiat et global favorables.</p> <p>L'amélioration des facteurs internes passe nécessairement par la mise à niveau des entreprises.</p> <p>Pour agir sur l'environnement des entreprises de manière favorable, il faudra contribuer à la mise en réseau des entreprises, innover en matière de financement des entreprises, doter la grappe d'infrastructures et des services spécialisés, et mettre en place, de façon globale, un environnement favorable aux affaires.</p>
Actions ou recommandations	<p><i>En matière d'environnement institutionnel, légal et réglementaire</i></p> <p>3.1.1 Créer un mécanisme de coordination chargé de la veille stratégique, de l'observation du secteur des TIC, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière de TIC</p> <p>3.1.2 Adopter une loi d'orientation sur la société de l'information, une loi relative à la protection des données à caractère personnel, une loi réprimant la cybercriminalité et une loi reconnaissant la validité des documents et de la signature électronique</p> <p>3.1.3 Créer un dispositif de certification électronique et d'une infrastructure de clé publique (PKI)</p> <p><i>En matière d'environnement des affaires</i></p> <p>3.2.1 Élargir le Code des investissements et le statut d'EFE à toutes les entreprises TIC et téléseices et alléger la fiscalité des entreprises du secteur</p> <p>3.2.2 Faciliter la création d'entreprises (Sarl à capital flexible, etc.), révision des conventions collectives et rendre flexible le temps de travail pour l'ensemble du secteur TIC et téléseices</p> <p>3.2.3 Élaborer une stratégie de promotion de la destination Sénégal en matière de TIC et téléseices</p> <p><i>En matière d'infrastructures</i></p> <p>3.3.1 Dégrouper la boucle locale, libéralisation de l'utilisation de technologies alternatives (Wireless, VoIP, CPL, etc.) et encourager la pénétration du haut débit</p> <p>3.3.2 Créer un marché des télécommunications fortement concurrentiel avec au moins trois opérateurs globaux offrant les services de télécommunications de base et de plusieurs opérateurs de services à valeur ajoutée</p> <p>3.3.3 Construire un Cyber-village doté d'une alimentation électrique</p>

	<p>sécurisée, de connexions à haut débit, de locaux intelligents, d'incubateurs d'entreprises, d'avantages fiscaux, de mécanismes de financement et de services de facilitation pour les entreprises</p> <p><i>En matière de financement</i></p> <p>3.4.1 Créer un fonds d'innovation dédié au secteur des TIC et téléseices associant ressources publiques et privées</p> <p>3.4.2 Créer un fonds d'investissement dédié au secteur des TIC et téléseices associant ressources publiques et privées</p> <p>3.4.3 Renforcer les organismes de microfinance pour appuyer le développement des services TIC de proximité pour une meilleure prise en compte des micro-projets TIC et téléseices</p>
--	--

3.4 Axe 4 : Tirer profit des e-investissements dans les administrations centrale locales

<u>Objectifs</u>	<p>Les administrations se doivent d'assigner à leurs projets d'informatisation un exemple dynamique à l'ensemble des acteurs économiques afin que ces derniers saisissent au plus vite les opportunités qu'offre cette nouvelle grappe de technologies de l'information et de la communication, et des téléseices. Ce faisant, elles améliorent aussi leur image en allant à contre courant des préjugés d'une administration inefficace, pachydermique.</p> <p>L'informatisation de l'administration devra permettre d'une part d'atteindre une meilleure productivité en interne, de proposer d'autre part une efficacité accrue dans le traitement des demandes du public, et enfin, en promouvant toute une chaîne d'activités, de participer à la création de nouveaux emplois.</p>
<u>Défis à relever</u>	<p>Depuis quelques années le gouvernement déploie d'énormes efforts pour informatiser et mettre à leur de la société de l'information ses services : érection de la DIE en agence, mise en place de l'intranet gouvernemental, numérisation des cartes nationales d'identité, développement d'applications spécialisées et de sites web...</p> <p>Ces besoins en termes d'équipements et d'infrastructures doivent être satisfaits. Il reste qu'à terme, dans la perspective d'une pleine intégration, les administrations doivent être capables de communiquer entre elles et de travailler sur des projets communs. Un minimum de standardisation de leurs infrastructures, systèmes et équipements, est donc nécessaire.</p> <p>Au delà des défis que posent l'amélioration de son efficacité interne, l'administration doit profiter des possibilités offertes par sa modernisation pour mieux servir les citoyens et les entreprises en intégrant ses différents services afin de faciliter le dialogue entre elle et les consommateurs, en procédant à mise en ligne d'information ainsi que le téléchargement de procédures en vue de l'amélioration des services au citoyen.</p>
<u>Actions ou recommandations</u>	<p>4.1 Installer des salles Internet connectées à Internet dans tous les établissements scolaires</p> <p>4.2 Doter tous les hôpitaux, centres de santé et postes de santé d'équipements offrant des facilités de téléseices</p> <p>4.3 Numériser le passeport, le permis de conduire et la carte grise</p> <p>4.4 Moderniser de la gestion des collectivités locales</p> <p>4.5 Informatiser les grands registres de l'État</p> <p>4.6 Mettre en ligne les déclarations obligatoires</p> <p>4.7 Implémenter le paiement en ligne des taxes et impôts</p> <p>4.8 Procéder à la numérisation de contenus à caractère culturel, pédagogique, scientifique et ludique</p>

	4.9	Créer une plate forme promouvant le tourisme au Sénégal
	4.10	Assurer la participation des collectivités locales à la réduction de la fracture numérique

3.5 Maquette financière par axe, mesure et action du plan d'action prioritaire 2007-2010

(en millions de Francs CFA)

Axes	Mesures/Actions	Coût total	Dépenses publiques	Dépenses privées
AXE 1	1.1		700	
	Total		700	
AXE 2	2.1		30 000	
	2.2		3 000	
	2.3		10	
	Total		33 010	
AXE 3	3.1		1 900	
	3.1.1		1 100	
	3.1.2		-	
	3.1.3		800	
	3.2		800	
	3.2.1		-	
	3.2.2		-	
	3.2.3		800	
	3.3		18 820	
	3.3.1		1 000	
	3.3.2		1 820	
	3.3.3		16 000	
	3.4		14 000	
	3.4.1		3 000	
	3.4.2		5 000	
	3.4.3		6 000	
Total		35 520		
AXE 4	4.1		5 000	
	4.2		5 000	
	4.3		2 000	
	4.4		500	
	4.5		300	
	4.6		300	
	4.7		300	
	4.8		2 000	
	4.9		300	
	4.10		2 240	
	Total		17 940	
TOTAL		508 170	87 170	421 000

CONCLUSION

Place à l'action...